

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	COUR_ST_EMILLION	Numéro	80190U8
Adresse du site	40, avenue des Terroirs de France	Hauteur	R+6 (33,75 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Deux autres opérateurs présents sur le site BT et SFR '0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	28/03/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 80°, 240° et 350°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 7° et 11°
Estimation	80° < 2 V/m ; 240° < 5 V/m ; 350° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	L'opérateur projette l'aménagement d'un nouveau relais radio. Il se compose de 6 antennes panneaux – 3 antennes actives et 3 antennes inactives juxtaposées deux à deux avec les autres antennes.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique sur la terrasse du bâtiment à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	40,60 m azimut 80° ; 41,10 m azimut 240° ; 40,60 m azimut 350° pour les actives 41,40 m azimut 80° ; 41,90 m azimut 240° ; 41,40 m azimut 350° pour les inactives

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



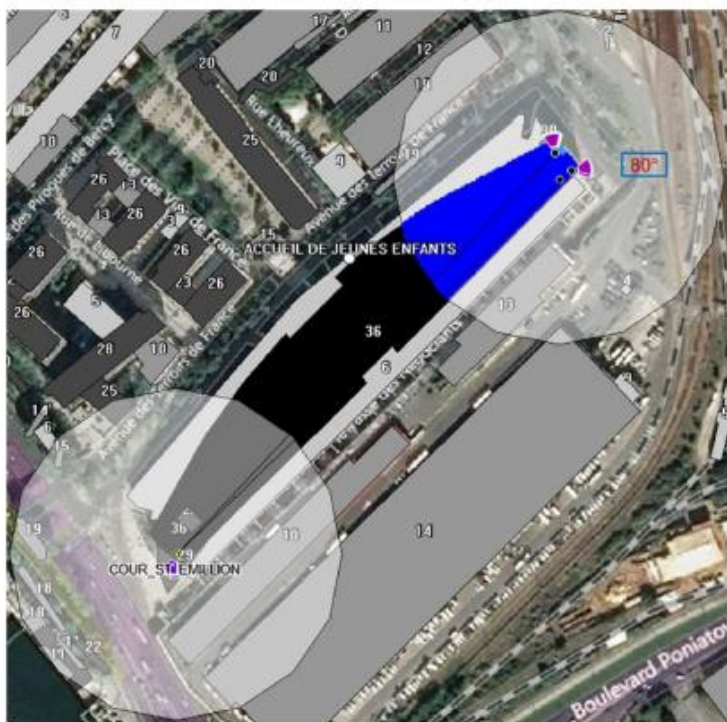
Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

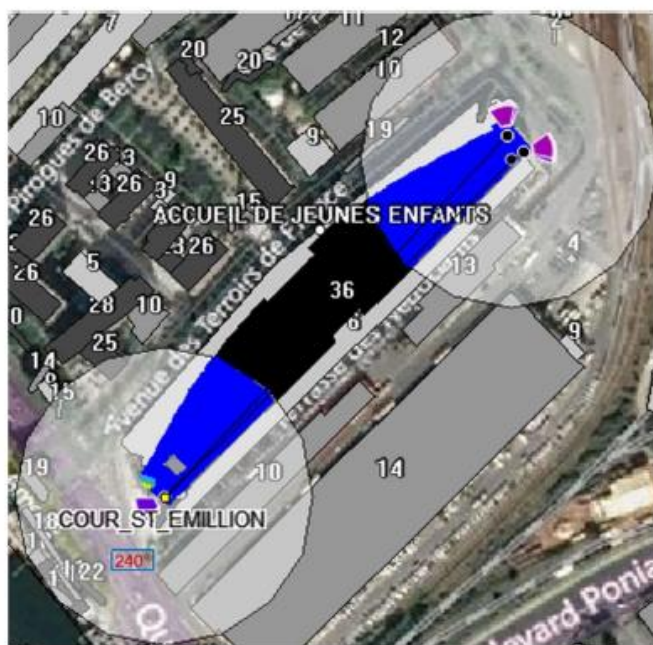


Simulation et conformité au seuil de la Charte

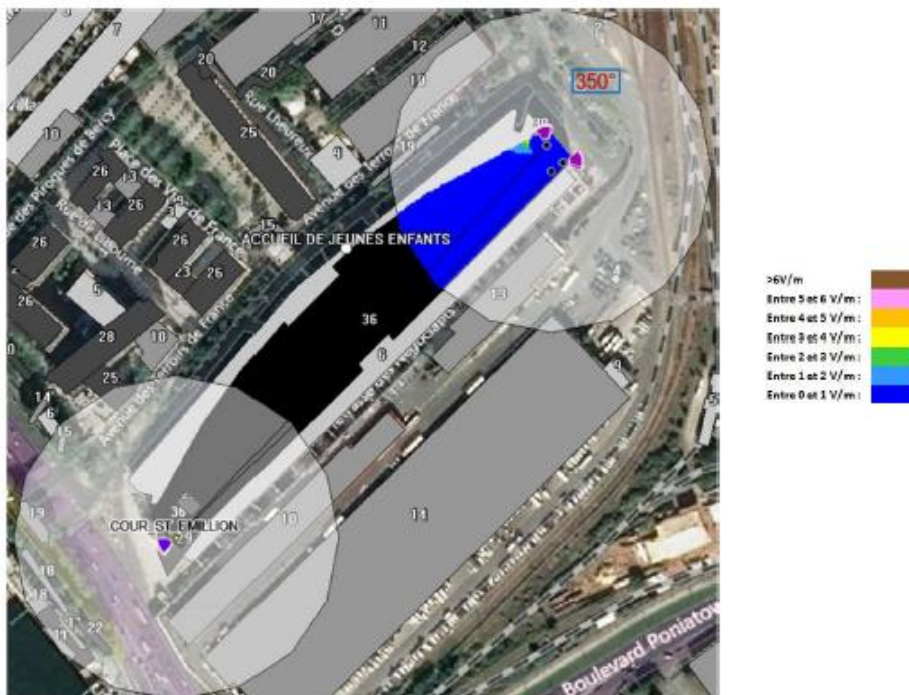
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2V/m. La hauteur correspondante est de 37.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 37.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 37.50m.



	Azimut 80°	Azimut 240 °	Azimut 350°
Niveau maximal	Entre 1 et 2 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	37.5 m	37.5 m	37.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 80°



AZIMUT 240°



AZIMUT 350°

